Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260605-D2026_06_05_4-DE

Mis en ligne le : 9/06/26
Sur www.plouedern.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN

du 05 juin 2026

Délibération N° : 2026/06/05/04

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le vingt-neuf mai, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 23 / Présents : 16 - Votants : 22.
Détail du vote : Abstention : 0 / Pour : 22 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, NOWAK, LE CHENADEC, MAREC-PRIGENT, PÉDEL, CASU, CORRE, RIOU, PÉRON, DIRUIT, BERTHOU, VIGOUROUX, CALLAC, BLONS, GOARIN, JACOPIN.

Absents et excusés : Mme TOURBOT (pouvoir à Mme PÉRON) et MM GARAULT (pouvoir à Mme NOWAK), QUÉDEC (pouvoir à Mme MAREC-PRIGENT), GUILLOTIN (pouvoir à Mme CALLAC), CUEFF (pouvoir à Mme VIGOUROUX) et BERNARD (pouvoir à Mme CORRE) et SANQUER.

Secrétaire de séance : Mme Éliane PÉRON.
Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS).

CONTRAT DE CONCESSION AVEC LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE ÉNERGIES RENOUVELABLES DE LA CAPLD

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de contrat de concession proposé par la SPL EnR de la CAPLD,

VU le rapport du Maire sur le projet de contrat de concession proposé par la SPL EnR de la CAPLD,

VU l'avis favorable de la commission concession en date du 19 mai 2026,

M. Éric LE CHENADEC, Adjoint au Maire, présente aux membres du Conseil Municipal le projet de contrat de concession avec la SPL EnR de la CAPLD qui a été transmis avec la convocation au conseil municipal de ce jour.

Tous les membres du Conseil Municipal ont pu prendre connaissance du document et sont invités à faire part de leurs remarques ou observations avant son adoption.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de contrat de concession,

AUTORISE le Maire à signer ledit contrat ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de ce projet.

La Secrétaire,
Éliane PÉRON

Le Maire,
Bernard GOALEC

MAIRIE DE PLOUEDERN 29800